

La Ville d'Avignon dévoile son plan local de confinement



Rentrée scolaire, personnes isolées, maintien du service public... La <u>Ville d'Avignon</u> lève le voile sur les mesures mises en place alors que débute une nouvelle période de confinement.

« Le Vaucluse connaît une situation plus préoccupante que lors de la première vague avec un taux d'indice de l'ordre de 523 pour 100 000 habitants au 30 octobre. Les services de santé s'attentent à une dégradation d'ici les prochains jours, c'est pourquoi il faut rester extrêmement prudent et limiter au maximum ses déplacements. Il en va de la santé de tous. » Une déclaration de la maire d'Avignon Cécile Helle qui a souhaité alerter sur la dégradation de la situation sanitaire dans le département à l'occasion de la présentation des mesures sanitaires qui seront mises en application jusqu'au 1^{er} décembre prochain.

Les écoles et les crèches restent ouvertes

A partir du 2 novembre, date de la rentrée des vacances de la Toussaint, les écoles primaires de la ville seront ouvertes mais de nouvelles mesures seront appliquées. La rentrée en classe sera échelonnée avec la mise en place quotidienne de trois horaires distincts afin d'éviter les attroupements : les plus petits rentreront à 8h15 (départ 16h15), les moyens à 8h30 (départ à 16h30) et les plus grands à 8h45 (départ à





16h45). L'organisation des écoles (cheminements, parvis, accueils) reste inchangée tout comme le service de restauration scolaire adapté aux consignes sanitaires (distance d'1 mètre entre chaque élève, gestes barrières...). Désormais, les enfants âgés de 6 ans et plus devront obligatoirement porter un masque et les activités périscolaires, si elles sont maintenues, seront limitées aux centres de loisirs (qui restent ouverts) et aux équipements de proximité. Par ailleurs, dans le cadre du plan Vigipirate, la Ville annonce mettre en place aux horaires d'entrée et de sortie des écoles des binômes d'agents de sécurité. Concernant les crèches, les conditions d'accueil des tout-petits restent les mêmes qu'à la rentrée de septembre à savoir : accueil échelonné des parents, accueil par groupe de 10 enfants, prise de température à l'arrivée des enfants, adaptation de la circulation dans l'établissement, nettoyage et désinfection régulière des locaux et du linge.

Mise en place d'un service de corbeilles solidaires

Durant la période de confinement, la Ville étend sa 'cellule senior' pour laquelle 10 agents vont être mobilisés pour l'accueil téléphonique des seniors (plus de 65 ans). Joignable au 04 13 60 51 45 et au 04 13 60 51 46, le service propose entre autres une distribution d'attestations dérogatoires de déplacement préremplies ainsi que des inscriptions aux corbeilles solidaires. Un dispositif qui permet notamment aux personnes et familles isolées et en difficulté de bénéficier de paniers à prix modeste : des corbeilles de produits d'hygiène à $5 \in \text{(savon, gel douche, dentifrice...)}$, des corbeilles alimentaires à $10,50 \in \text{(pour trois jours de repas)}$ et à $14 \in \text{(pour quatre jours)}$ qui seront livrées les mardis et les vendredis. Par ailleurs, la Ville va reconduire l'achat de $1000 \in \text{par semaine}$ de produits frais et locaux auprès des producteurs du réseau 'Bienvenue à la ferme' afin de les distribuer aux associations caritatives (Restos du cœur, Secours populaire...). Quant aux sans domicile fixe, la mairie et la Préfecture œuvrent actuellement à l'ouverture d'un centre d'accueil dans le plus brefs délais.

Maintien de l'ouverture des services publics

L'Hôtel de Ville, les mairies annexes et l'ensemble des services publics (état civil, cimetières, chambre funéraire, urbanisme...) restent ouverts aux horaires habituels. A noter que les cérémonies de mariages sont également maintenues avec 6 personnes maximum autorisées contre 30 personnes pour les cérémonies funéraires. Les parcs et jardins publics de l'intra et l'extra-muros restent également accessibles tout comme les marchés hebdomadaires alimentaires ainsi que les Halles gourmandes. En revanche, les bibliothèques, musées, archives municipales, piscines, gymnases, salles municipales sont fermés. Néanmoins, à partir du 7 novembre, il sera possible de retrier des livres dans les bibliothèques Ceccano (04 90 82 81 74) et Jean-Louis Barrault (04 90 89 28 61).

Avec l'arrivée de ce nouveau confinement, la Ville annonce avoir réactivé sa cellule de crise où un point sur la situation sera fait chaque semaine. Afin de suivre toutes les informations et les évolutions des mesures sanitaires, il est possible de s'abonner à la <u>newsletter</u>. Enfin, comme lors du premier confinement, la Ville va relancer sous peu 'Avignon la culturelle', un blog en accès libre où il sera possible de découvrir quantité d'œuvres, lectures et de visiter virtuellement des lieux patrimoniaux.



Mazan : information sur la continuité des services pendant le confinement



Suite au reconfinement, la <u>Ville de Mazan</u> adapte le fonctionnement de ses services afin d'assurer la continuité du service public.

Accueil du public, état civil

L'accueil de la mairie reste ouvert au public aux horaires habituels en semaine, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. contact : mairie-mazan@wanadoo.fr ou au 04 90 69 70 19. L'entrée du public se fait par la place du 11 novembre.

Police municipale

Les agents continuent d'assurer la mission de sécurité des habitants et de maintien de l'ordre sur le domaine public. La police est joignable au 04 90 69 77 28.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence aux horaires d'ouvertures habituels. Les personnes fragiles ou leurs proches sont invités à se signaler au 09 63 60 90 36.





Services techniques

Les services techniques de la ville assurent les missions habituelles dans le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque Francine Foussa est fermée au public mais le service de prêt de livres reste ouvert. Un service de réservation par téléphone/mail et de récupération de documents va être organisé aux horaires d'ouverture habituels.

Programmation culturelle

La programmation est suspendue jusqu'au 1^{er} décembre. Les personnes ayant acheté leurs places pour les Nuits musicales seront remboursées.

Marchés alimentaires

Les marchés hebdomadaires alimentaires du lundi et samedi matin sont maintenus.

Salles de réunion et équipements municipaux

Les salles de réunion municipales (Allée, la Poste, Masinsky, musique, amicale des retraités), les salles du pôle culturel Francine Foussa, la Boiserie, le Dojo Bruce Codron, le Cosec Léonce Barras, les stades et le tennis sont fermés.

Garderie périscolaire maternelle

A compter du lundi 2 novembre, l'accueil de la garderie périscolaire pour les maternelles se fait par le portail nord, chemin des écoliers. A noter que le centre de loisirs Pierre de Lune et la crèche Pirouettes restent ouverts.

La Ville de Carpentras reporte l'opération 'Super ticket des commerçants'

31 octobre 2025 |



Ecrit par le 31 octobre 2025



Alors que la ville de Carpentras vient d'avoir les honneurs <u>du JT de France pour sa politique de redynamisation des commerces de centre-ville</u>, la municipalité a dû de reporter l'opération 'Le super ticket des commerçants'. Le dispositif, annoncé dans le magazine municipal depuis quelques jours, consiste à octroyer une subvention exceptionnelle de la Commune à l'association de commerçants Carpentras afin de distribuer 10 000 tickets à gratter via les commerces adhérents à l'association.



Ces tickets doivent être donnés aux clients dès $10 \notin d$ 'achat et peuvent permettre de gagner un bon d'achat d'une valeur de $10 \notin a$ dépenser dans ces mêmes commerces. Au total, l'opération compte 1000 tickets gagnants.

La distribution de ces tickets devait commencer dès le 1er novembre 2020.

La crise sanitaire actuelle et les décisions gouvernementales récentes faisant acte d'une fermeture temporaire d'une partie des commerces, il est acté que cette distribution prendra effet dès levée du confinement.

Le Centre dramatique des villages du Haut Vaucluse annule ses spectacles



Suite aux nouvelles directives du gouvernement, l'équipe du <u>Centre dramatique des villages du Haut Vaucluse</u> annule la programmation tout public prévue au mois de novembre. Sont concernés :

'Hamlet Requiem', vendredi 30 octobre à 19h00 à La Salle de Valaurie.



'Opéra minuscule', samedi 7 novembre à 10h30 à la salle Sautel de Visan.

'À plein gaz', mardi 10 novembre à 20h30 à la salle des fêtes de Montségur-sur-Lauzon.

Lecture de Joséphine Chaffin, jeudi 12 novembre à 19h00 à la médiathèque de Visan.

'Jean-Pierre, lui, moi', vendredi 20 novembre à 20h30 à la salle des fêtes de Mornas et dimanche 22 novembre à la Maison Garcia de Villedieu.

Grand Avignon : fermeture des monuments et des offices de tourisme





Suite aux nouvelles mesures prises par le gouvernement, <u>Avignon Tourisme</u> annonce fermer ce jour le Palais des Papes, le Pont Saint-Bénézet, les monuments de Villeneuve-lez-Avignon ainsi que les offices de tourisme d'Avignon et du Grand Avignon qui ne seront plus en mesure d'accueillir de public, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, les conseillers de l'Office de Tourisme restent disponibles :

Pour l'Office de Tourisme d'Avignon, du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h au 04 32 74 32 74 ou officetourisme@avignon-tourisme.com

Pour l'Office de Tourisme du Grand Avignon (bureau de Villeneuve), du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 90 03 70 60 ou tourisme@grandavignon.fr

A noter également que l'ensemble des visites guidées sont annulées jusqu'au 1er décembre inclus. Pour toute question concernant le remboursement des billets, contactez officetourisme@avignon-tourisme.com

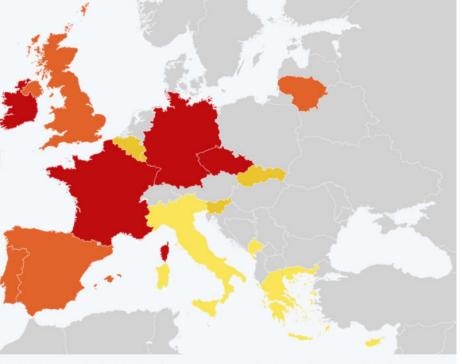
L'Europe se reconfine



L'Europe se reconfine

État des lieux des pays européens ayant instauré un reconfinement ou couvre-feu face au rebond de l'épidémie *

- Reconfinement national
- Reconfinement local
- Couvre-feu national
- Couvre-feu local



* En date du 29 octobre 2020. Les spécificités des mesures indiquées varient entre les pays. La Pologne et les Pays-Bas ont instauré une fermeture des restaurants.

Sources: rapports médias









La progression alarmante de l'épidémie de Covid-19 en Europe a conduit le gouvernement français à instaurer un nouveau confinement national du 30 octobre au 1er décembre. Mais la France n'est pas la seule à renforcer ses mesures de restrictions et à en revenir au confinement, l'Allemagne vient également d'appliquer cette mesure à l'échelle du pays pour tout le mois de novembre. Cette carte de Statista propose un tour d'horizon des pays européens qui ont reconfiné leur population ou instauré des



couvre-feux, tout en gardant bien sûr en tête que les spécificités propres aux mesures indiquées peuvent varier selon les pays.

Outre l'Allemagne et la France, un confinement national est également de retour depuis la semaine dernière en Irlande et en Tchéquie. En Espagne, au Royaume-Uni (Pays de Galles) et au Portugal, des reconfinements locaux sont actuellement à l'œuvre, alors que plusieurs autres pays ont instauré un couvre-feu national (Belgique, Luxembourg...), ou à l'échelle locale, comme en Italie et en Grèce. Dans les autres pays européens, d'autres mesures de restrictions peuvent avoir été adoptées selon la situation sanitaire en cours. C'est le cas notamment en Pologne et aux Pays-Bas, où une fermeture totale des restaurants et des bars est appliquée.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**

Confinement : information sur la continuité des services de la Cove



Suite aux dernières annonces gouvernementales, la <u>Communauté d'agglomération Ventoux</u> <u>Comtat Venaissin</u> (Cove) maintient un certain nombre de services à destination des usagers.

Accueil général

L'accueil physique est assuré à l'Hôtel de la Cove dans le respect des consignes sanitaires de 8h à 12h et





de 13h30 à 18h du lundi au vendredi. L'accueil téléphonique est assuré au 04 90 67 10 13 aux mêmes horaires.

Petite enfance

Durant la période de confinement, les crèches restent ouvertes.

Gestion des déchets

Concernant la gestion des déchets, toutes les tournées de collecte (ordures ménagères et tri sélectif) sont maintenues de même que le service de collecte des encombrants. Les équipes de collecte procéderont à des départs différés à compter du 2 novembre, ce qui avancera certaines collectes à 4 heures du matin. Les bacs sont à sortir impérativement la veille au soir du jour de collecte. Par ailleurs, jusqu'à nouvel ordre et en l'absence de directives contraires de la Préfecture de Vaucluse, les déchetteries de Caromb, Aubignan, Venasque et Malaucène et la composterie de Loriol-du-Comtat seront ouvertes sur les plages horaires habituelles.

Marché-gare

Le marché horticole et pépinières du vendredi est maintenu selon le protocole sanitaire renforcé en vigueur lors du précédent confinement.

En revanche, les 'Rendez-vous de la Cove' sur les marchés hebdomadaires sont suspendus et le Festival des Soirées d'automne est annulé.

Carpentras : annulation de la foire de la Saint-Siffrein

31 octobre 2025 |



Ecrit par le 31 octobre 2025



Suite aux dernières annonces du gouvernement, la 495ème foire Saint-Siffrein, qui devait se tenir du vendredi 27 au dimanche 29 novembre, n'aura finalement pas lieu cette année.

Créée en en 1585 sous la forme d'une bulle du pape Clément VII, la 'Saint-Siffrein' est l'une des plus anciennes foire de France. L'an dernier, l'événement a notamment retrouvé son emplacement d'origine en quittant l'espace Auzon et le terrain des Couquières pour revenir en cœur de ville le long des allées Jean-Jaurès.

Lors de la dernière édition, la foire avait accueilli une cinquantaine de stands d'exposants répartis sur 1 800 m2 de surface d'exposition couverts, 900m2 de l'espace gourmand ainsi que dans les espaces en plein air. L'an dernier, l'événement avait attiré entre 30 000 et 40 000 visiteurs.



Mazan : report du festival des 'Nuits Musicales'



Suite à l'annonce du confinement, l'équipe organisatrice des 'Nuits Musicales' a pris la décision de reporter le festival prévu ce weekend à une date ultérieure.

« Les décisions gouvernementales interdisent le maintien des concerts prévus dans le cadre du festival des Nuits Musicales de Mazan qui devait se tenir entre le 29 octobre et le 1er novembre y compris celui de ce soir jeudi 29 octobre à Crillon-le-Brave. En accord avec les partenaires et les artistes nous reportons cette édition. Nous avons pu réaliser plusieurs rencontres pédagogiques entre le Consort Brouillamini et les écoles de Mazan, un projet de sensibilisation musicale qui a commencé dès le mois de septembre a été clôturé par deux concerts-découverte destinés au jeune public à la Boiserie de Mazan » déclarent dans un communiqué Bertrand Biette, président du festival, et Bruno Procopio, directeur artistique.



Les places achetées pour les concerts vont être remboursées. Pour les places achetées en mairie de Mazan, il faut contacter le service communication au 04 90 69 70 19. Pour les places achetées en ligne sur 'ticketmaster', les personnes devraient recevoir un mail leur indiquant la procédure à suivre.